

**Postulat Stéphane Montangero et consorts – Payons le juste prix, pour le lait mais pas seulement !**

*Texte déposé*

La population de notre canton est de plus en plus sensible au fait qu'une juste rémunération de la production, notamment de tout ce qui concerne les produits agricoles, est indispensable à la survie du monde paysan. Cela prévaut aussi pour les conditions de production, notamment du point de vue environnemental et du sort des employé-e-s agricoles.

A ce titre, le prix du lait est hélas exemplaire de ce qu'il ne faudrait pas faire. La récente décision de ne pas toucher au prix, alors que de nombreux indicateurs sont au vert — embellie des marchés internationaux, régression de la production laitière helvétique — en est une preuve de plus. L'interprofession du lait (IP Lait), entièrement soumise aux acheteurs et transformateurs, continue ainsi de se moquer ouvertement des producteurs de lait. Les 65 cts/kg fixés sont sans doute l'injure de trop. L'IP Lait ne fait pas son travail, car elle ne respecte pas l'objectif fixé, à savoir la répartition équitable de la valeur ajoutée de la filière lait auprès de tous les acteurs du marché. Et cela, alors que l'on sait les consommatrices et consommateurs prêts, en tous cas pour celles et ceux dont le pouvoir d'achat le permet, à payer un juste prix.

Alors que, de toute façon, les paysans sont rarement payés entièrement selon les barèmes — les acheteurs disposant toujours d'une marge de manœuvre confortable pour rétribuer le lait à leur guise — il est important de rappeler que tous les acteurs de la filière déterminent leur prix de vente de façon à ce qu'il couvre les frais de production. Or, cela n'est toujours pas le cas pour les paysans !

Concernant le feuilleton interminable du prix du lait, considérant que ce triste jeu a assez duré et fait la fortune des distributeurs et autres gros acteurs laitiers au détriment des producteurs, nous demandons au Conseil d'Etat, par le présent postulat, d'examiner de quelle manière il peut initier et/ou soutenir le développement d'un label, ou d'une marque, attestant que le lait est payé à son juste prix. Plus largement, nous demandons au Conseil d'Etat que ce label ou cette marque permette aux consom'acteurs d'identifier les produits agricoles qui ont été payés un juste prix et ont été produits dans des conditions environnementales et sociales décentes.

*Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.*

*(Signé) Stéphane Montangero  
et 26 cosignataires*

*Développement*

**M. Stéphane Montangero (SOC) :** — Milch / Lait / Latte : ces mots sont parmi les premiers que l'on apprend dans les autres langues nationales lorsque l'on est enfant. C'est un symbole de notre cohésion nationale, ou plutôt il devrait l'être, car ce mot évoque actuellement plutôt des divisions. Le prix du lait continue à enflammer les discussions tant dans les campagnes que dans les villes, sans qu'aucune mesure concrète soit prise pour qu'il soit enfin payé aux producteurs à son juste prix par les acheteurs et transformateurs. Au contraire, à quoi assistons-nous en ce moment ? A un sinistre jeu de renvoi de balle, quasiment un *Schwarzer Peter* entre les principaux acteurs, mastodontes du secteur ; c'est un pinaillage sur le fait que le prix est indicatif et que, même s'il est déjà trop bas, il n'y aurait aucune raison de payer le prix plein, qui sert en fait de plafond de rémunération plutôt que d'indicateur, alors qu'un indicateur doit refléter une certaine moyenne.

La récente décision de ne pas toucher au prix, alors que de nombreux indicateurs sont au vert — embellie des marchés internationaux, régression de la production laitière helvétique — en est une preuve de plus. Les mêmes continuent à se remplir les poches, arguant que la concurrence internationale fait pression sur les prix, alors que les situations de certaines exploitations sont de plus

en plus dramatiques. Ainsi, pendant que ce triste jeu fait la fortune des gros distributeurs et autres mastodontes parmi les acteurs laitiers, les producteurs souffrent, alors que l'on sait que les consommatrices et les consommateurs seraient prêts — en tout cas pour ceux dont le pouvoir d'achat le permet — à payer un juste prix pour le lait et ses produits dérivés. La population de notre canton est en effet de plus en plus sensible au fait qu'une juste rémunération de la production agricole est indispensable à la survie du monde paysan. Pourtant, rien ne bouge.

C'est pourquoi nous demandons au Conseil d'Etat d'initier — ou s'il a vent de démarches similaires déjà en cours dans notre canton ou notre pays — de soutenir activement toute initiative de développement d'un label ou d'une marque pour que les consommatrices et consommateurs puissent aisément identifier le lait produit dans des conditions qui respectent les animaux, la nature et les humains qui travaillent, permettant ainsi enfin aux paysans de toucher une juste rétribution.

**Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.**